



Déclaration liminaire de
L'UNSA EDUCATION AU CTSD du
09/02/21

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Dans le 1er degré la création de 55 emplois pour le Vaucluse est une augmentation significative notamment au vu de l'évolution des effectifs. Elle ne permettra pourtant pas nécessairement l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2021, le régime des décharges doit être amélioré.

Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés, d'une part à la consolidation des décharges précédemment prévues pour les écoles de 1 à 3 classes et d'autre part aux augmentations des régimes de décharges actuels. C'est le sens des engagements pris par le ministre, l'Unsa-Education sera vigilante à ce que ce soit bien le cas et est également disponible pour travailler à l'organisation concrète de ces décharges dans les départements.

Cela aurait pu se faire entre autres lors du Groupe de Travail direction mais l'invitation aux Organisations Syndicales n'a pas été effectuée, ce que nous déplorons très fortement, d'autant que Mr le directeur académique s'y était engagé lors de la CAPD du 16/12/2019 ; L'absence des OS à cette concertation nuit au dialogue social et au potentiel de ce groupe de travail, même si nous sommes certains que les collègues désignés par les IEN pourront apporter déjà quelques pistes.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de ces dotations. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED, qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

Pour l'UNSA Education, plusieurs points ne respectent pas les textes et annonces du Ministre, ce qui n'est pas acceptable.

D'abord, dans la loi École de la confiance, il est indiqué (suite à un amendement du SE-UNSA) "Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés." Cela n'est pas le cas, et dans certaines écoles, cette comptabilisation permet d'éviter une fermeture ou d'ajouter une ouverture.

Ensuite, dans les documents concernant la répartition des moyens nationaux et académique, il est indiqué « 900 ETP sanctuarisés pour les décharges des écoles de 1 à 3 classes ».

Sanctuarisé a un sens très clair qui ne prête pas à confusion : ces décharges doivent clairement apparaître dans vos documents, et des postes dédiés doivent être créés et fléchés pour ces missions.

Enfin, vous changez la dénomination des CP et CE1 à 12 pour vous permettre de surcharger ces classes, et celles de GS, à plus de 14 ou 15 élèves : ce n'est pas acceptable.

Nous ne pouvons et ne pourrons jamais cautionner les classes de GS , CP , CE1 de REP/REP+ à 14, 15 ou 16 élèves notamment, **et d'autant plus, pour ceux en « co-enseignement » : il est tout simplement impossible de laisser les collègues de REP et REP+ dans une seule salle avec 30 – 31 élèves d'éducation prioritaire, et 2 adultes voire plus (enseignants, atsem, AESH ...)** ! Les élèves, les parents, les personnels et l'ensemble de la communauté éducative ne pourront cautionner cela.

Au nom de l'Unsa Education, nous demandons très clairement et très précisément **que les co-enseignements soient bloqués à 24** (soit 2 CP ou CE1 ou GS à 12).

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Plus de 24 dans une classe de REP ou REP+, même avec deux enseignants, c'est contraire aux annonces et à l'esprit même du dispositif.

Un autre point de vigilance est pour nous important : le fait de limiter (parfois artificiellement) l'effectif des GS, CP et CE1 (en éducation prioritaire ou non) amène trop souvent à charger, voire à surcharger les autres niveaux.

C'est notamment le cas pour certaines classes de PS et MS et pour des classes de CE2, CM1, CM2 en REP/REP+ : la moyenne sur l'école peut apparaître basse, mais la moyenne sur ces niveaux trop élevée.

Il a été annoncé en GT la création d'un dispositif pour palier à l'absence de label éducation prioritaire. 11 écoles et/ou collèges seraient concernés nous souhaitons connaître la liste de ces établissements et espérons que les villes d'APT et de Cavaillon seront concernées.

L'Unsa Education rappelle son inquiétude au sujet de l'évolution de la carte scolaire sur Avignon et le cri d'alarme des collègues de la ville. La quasi-totalité de certaines écoles d'Avignon sont proches de leurs capacités d'accueil maximales voire l'ont dépassées et comme dit précédemment pour les écoles REP+, avec parfois des conditions de travail impossible.

Des inquiétudes, nous en avons également entre autres :

- pour Cavaillon, où les écoles Castil blaze et Ratacans sont en déficit de classement éducation prioritaire. Les fermetures dans ces cas-là doivent être revues ;
- pour Apt où 2 fermetures ont lieu dans la même commune, encore.
- pour Sault, commune isolée et rurale, avec ouverture d'ulis et 3 élèves d'ulis par classe non comptabilisés.

Côté positif, l'UNSA Education prend acte de la création de 10 postes de TR. Ces créations étaient indispensables, comme nous les réclamions depuis plusieurs années.

Cependant, qu'advient-il des 29 contractuels actuellement sur des remplacements covid et qui se sont montrés indispensables, mais non suffisants dans la gestion sanitaire actuelle ?

De plus, comme nous l'avons indiqué précédemment, les décharges des écoles de 1 à 3 classes doivent être sanctuarisées et 4,5 ETP de postes de TR doivent être fléchés pour ces décharges. Sans cela, certains directeurs ne seront pas, ou que partiellement, déchargés.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

En effet, suite au GT et l'annonce de 53% de décharges déjà effectuées sur ces écoles, nous sommes allés vérifier. Numériquement parlant : effectivement, les brigades à la rentrée et des TR ont fait ces décharges. Sauf que qualitativement le compte n'y est pas !

La décharge doit être prévu pour être efficiente. Or ce n'est pas le cas dans la quasi-totalité des remontées des collègues. Les décharges de rentrée ont été effectuées sur une semaine entière par des brigades disponibles ; Sauf que la majorité des collègues nous ont expliqué qu'une ou deux journées suffisent à la rentrée, et préfèrent pouvoir disposer d'autres journées durant l'année.

Globalement, les décharges de rentrées sont satisfaisantes, en juin également. Mais subsiste le problème de planning prévu d'octobre à mai ! C'est pourquoi l'UNSA EDUCATION demande que les consignes ministérielles de la modification des décharges de direction de 1 à 3 classes, du même acabit que celles de 9 et 13 classes, soient affichées noir sur blanc dans les mesures complémentaires et qu'un fléchage soit effectué.

Les retours des directrices et directeurs d'école de 1 à 3 classes sont clairs : Ils souhaitent unanimement réaliser par circonscription un planning annuel en associant les plannings des référents de scolarité notamment, afin de pouvoir rendre ces journées efficaces, programmer les équipes de suivi, et ainsi réaliser des journées de direction optimales.

Dernier point : à l'Unsa Education, nous sommes opposés à l'utilisation des enseignants spécialisés ou UPE2A sur des remplacements d'enseignants en arrêt lié à la situation sanitaire. Cela a été le cas dans le département localement, nous vous avons alerté sur ce point par courrier, sans réponse pour l'instant.

Pour conclure, dans l'état actuel de la proposition de carte scolaire, et vu les éléments apportés, l'UNSA éducation voterait contre votre projet et j'espère que vous entendrez, M. le Directeur académique, nos alertes et propositions issues des retours des enseignants du département, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et enseignants du Vaucluse.